

**Mission Permanente du Burkina
Faso auprès de l'Office des
Nations Unies**



Unité-Progrès-Justice

**CINQUANTE-QUATRIEME SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES
ETATS MEMBRES DE L'OMPI**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par:

Genève le 23 septembre 2014

(Vérifier au prononcé)

Madame la Présidente,

La délégation burkinabè se réjouit et se félicite de vous voir présider la présente session et voudrait vous assurer de sa pleine collaboration tout au long des travaux.

Elle voudrait également réitérer ses chaleureuses félicitations à M. Francis GURRY pour sa réélection à la tête de l'OMPI comme Directeur Général, et l'assurer de son soutien dans l'exécution de la mission à lui confiée.

Le Burkina Faso salue aussi à sa juste valeur, l'intérêt particulier que M. Francis GURRY, accorde à l'utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de développement socio-économique et culturel et pour ses multiples efforts visant à faire profiter les Etats membres surtout sous-développés des avantages du système de propriété intellectuelle.

Madame la Présidente,

Le Burkina Faso souscrit, bien entendu, aux déclarations faites par le Kenya au nom du groupe des pays africains, et par le Bénin au nom du groupe des pays les moins avancés.

De nos jours, la propriété intellectuelle et la technologie constituent pour les pays africains en général, le Burkina Faso en particulier, de véritables perspectives permettant d'apporter des solutions idoines aux différents défis auxquelles nos états font face au quotidien. C'est conscient du rôle et de la place combien importante que doit jouer la propriété intellectuelle, que mon pays s'est doté d'un certain nombre d'instruments.

C'est ainsi que le Burkina Faso s'est doté d'un Comité de Développement et de Coordination de la Propriété Intellectuelle, d'une stratégie nationale de valorisation des technologies, des inventions et des innovations, d'un réseau de compétences et de partenaires techniques pour l'innovation, d'un comité de pilotage des Indications Géographiques et d'un plan opérationnel de la stratégie nationale de valorisation des technologies, des inventions et des innovations...

Par ailleurs, le Burkina Faso disposera d'ici fin 2014 d'un Centre de Documentation en Propriété Intellectuelle (CDPI).

Madame la Présidente,

Des efforts ont donc été déjà consentis par les autorités du Burkina Faso avec l'appui des différents partenaires dans le domaine du développement de la propriété intellectuelle, mais de nombreux défis demeurent.

C'est fort de ce constat que les plus hautes autorités du Burkina Faso sollicitent l'appui de l'OMPI pour accompagner notre pays dans l'élaboration de sa stratégie de développement de la propriété intellectuelle et la mise en place effective du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI).

Madame la Présidente,

Dans ce contexte d'économie du savoir dominé par le recours massif aux Technologies de l'Information et de la Communication, le Burkina Faso souligne l'importance et la nécessité pour l'OMPI d'intensifier ses programmes de modernisation des offices de propriété intellectuelle et l'amélioration de l'accès à l'informatique.

C'est dans cette perspective que le Burkina Faso apprécie positivement les différents efforts déployés par l'OMPI pour intégrer dans ses plans et activités, la promotion du développement, l'accès au savoir, l'assistance technique et le transfert de technologie pour ne citer que ces aspects.

Dans le cadre du projet de « renforcement et développement du secteur audiovisuel au Burkina Faso et dans certains pays africains », nous saluons le début de mise en œuvre, intervenu avec la tenue d'un atelier à Ouagadougou en juillet de cette année qui a permis de renforcer les capacités d'auteurs de textes, scénaristes, réalisateurs, compositeurs de musique de films de producteurs audiovisuels, de

banques et établissements financiers, d'artistes-interprètes, d'avocats spécialisés, de diffuseurs et de représentants de l'administration publique dans le domaine audiovisuel.

Madame la Présidente,

La délégation du Burkina Faso est convaincue que nous pourrions parvenir à des résultats positifs et équilibrés au cours de ces Assemblées.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous réitérer la détermination et l'engagement de la délégation du Burkina Faso à contribuer activement et positivement tout au long de nos travaux à une réflexion commune à même de générer des résultats tangibles.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Je vous remercie